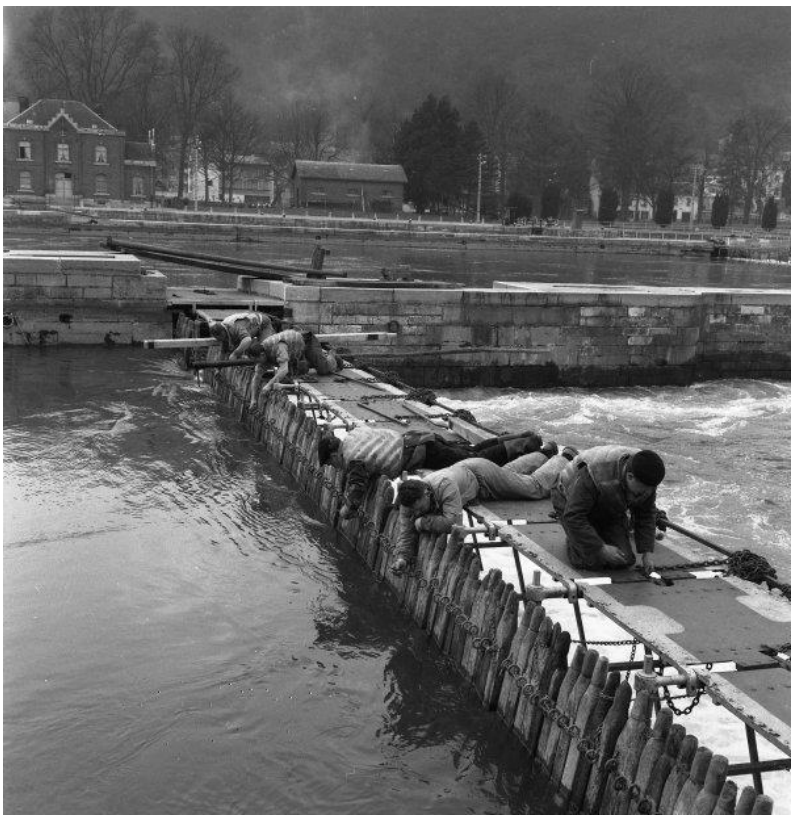
Comptes-rendus d'activités SNNL 2015

9)- 30 juillet 2015 : Noue de Tailfer à Wépion

Temps couvert avec averse à la fin (18°)
7 participants, guide André Smoos.
Le circuit se situe dans les carrés IFBL G55711 et G55713.

Le site est repris sous le numéro SGIB 457.

Il y a 9 barrages-écluses entre Namur et Givet. Ces ouvrages ont été modernisés entre 1982 et 2004.
L'ancien barrage à " fermettes et aiguilles " inventé par l'ingénieur français Poirée en 1834 et le barrage à "hausses" par l'ingénieur français Chanoine en 1857 sont des éléments déterminants dans la première modernisation de la Haute Meuse.
En effet, la grande innovation de ces 2 types de barrage est qu'ils peuvent être entièrement couchés en période de fortes eaux. La hauteur de chute de ces barrages est limitée à ± 2,5m pour des raisons de manœuvre manuelle.



La manipulation des aiguillettes lors des hautes eaux était dangereuse. Plusieurs ouvriers y ont perdu la vie. En 1982, chacun des neuf barrages anciens, situés en amont de Namur est remplacé, dans son site, par un barrage moderne équipé de vannes-segments avec hausses. Le choix de remplacer, dans son site, chacun des barrages existants et de conserver l'écluse attenante (100 m x 12 m) a été fait, ce qui permet le passage des grosses unités rhénanes (1350 T).
Les vannes et les clapets basculants du barrage sont équipés d'articulations mécaniques à rotules et d'une commande bilatérale par vérins oléohydrauliques.

L’alimentation électrique de chaque complexe barrage-écluse est réalisée au moyen d’une cabine haute tension de 250 kVA secourue par un groupe électrogène.
Rendue nécessaire pour des raisons de vétusté et de sécurité, la modernisation de la Haute Meuse ne s'est pas limitée au remplacement des anciens barrages du XIXème siècle par des nouveaux ouvrages électromécaniques mais a été accompagnée d’une modernisation des écluses et d’un approfondissement substantiel des biefs ce qui entraîne des conséquences extrêmement favorables notamment en permettant une meilleure maîtrise du fleuve, en diminuant les débordements en période de crue et en améliorant la sécurité de travail du personnel chargé des manœuvres sans sacrifier la beauté de la vallée, son environnement remarquable et son attrait touristique.



Ecluse modernisée avec vannes à clapets

Pour plus d’informations, suivre le lien suivant ou enregistrer le fichier joint dont est extrait l’essentiel de ce qui est repris ci-dessus :
http://voies-hydrauliques.wallonie.be/opencms/export/sites/met.dg2/doc/fr/nouv/modernisation.pdf

Brève description

La noue de Tailfer s'étend en rive gauche de la Meuse en amont de Wépion, au niveau du barrage-écluse. Alimentée des eaux du fleuve par pompage, elle est constituée de deux pièces d'eau séparées par un chemin. Leurs berges escarpées sont en grande partie boisées par différentes essences comme l'aulne glutineux (Alnus glutinosa) et divers saules (Salix spp.). La végétation herbacée y est très fragmentaire.
(extrait du site biodiversité.wallonie.be)

Nos observations au niveau de cette noue ont été limitées par l'accès malaisé et par le peu d'espèces présentes.
Certaines n'ont pu être observées que de loin comme *Nuphar lutea et Sagittaria sagittifolia*.



Nuphar lutea

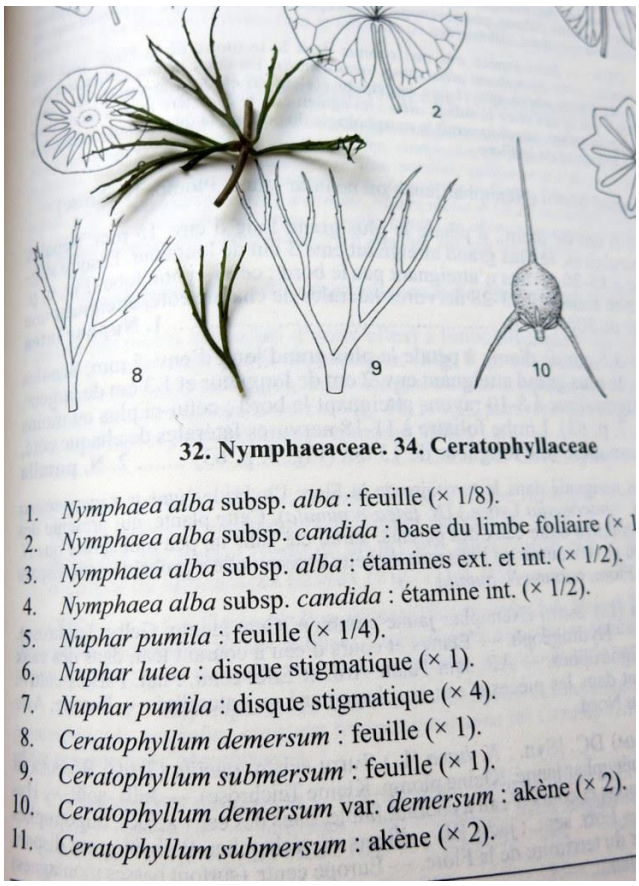


Sagittaria sagittifolia

Nous avons pu approcher l'eau et déterminer le Cératophylle épineux :



Ceratophyllum demersum



32. Nymphaeaceae. 34. Ceratophyllaceae

1. *Nymphaea alba* subsp. *alba* : feuille (× 1/8).
2. *Nymphaea alba* subsp. *candida* : base du limbe foliaire (×
3. *Nymphaea alba* subsp. *alba* : étamines ext. et int. (× 1/2).
4. *Nymphaea alba* subsp. *candida* : étamine int. (× 1/2).
5. *Nuphar pumila* : feuille (× 1/4).
6. *Nuphar lutea* : disque stigmatique (× 1).
7. *Nuphar pumila* : disque stigmatique (× 4).
8. *Ceratophyllum demersum* : feuille (× 1).
9. *Ceratophyllum submersum* : feuille (× 1).
10. *Ceratophyllum demersum* var. *demersum* : akène (× 2).
11. *Ceratophyllum submersum* : akène (× 2).

Le limbe de la feuille est divisé au plus deux fois (figure 34 de la Flore) :

Nous avons aussi parcouru les friches aux abords du pont de Wépion et du chemin de halage proche de l'écluse. Cela nous a permis de revoir des espèces communes ou observées lors de nos précédentes excursions. Ce qui n'empêche pas l'observation d'espèces moins fréquentes ou méconnues de plusieurs d'entre nous, comme l'Achillée sternutatoire.



Achillea ptarmica

Et pour terminer une galle sur une feuille de saule : Cela pourrait être, par exemple, *Pontania proxima* (hyménoptère de la famille des Tenthredinidae) dont les galles sont protubérantes sur les deux faces de la feuille du Saule blanc. La détermination est délicate et chaque espèce de Saule, voire chaque hybride, produit des galles semblables mais par l'action d'insectes différents. Restons-en donc à une hypothèse.



Face supérieure



Face inférieure

Les photos sont de Claude Delhaise.

Liste des espèces reprises au diaporama de Claude Delhaise:
Reseda lutea, Melilotus sp., Lapsana communis, Polygonum aviculare, Chenopodium album, Dactylis glomerata, Chaenorrhinum minus, Epilobium montanum, Epilobium angustifolium, Arenaria serpyllifolia, Eupatorium cannabinum, Verbascum nigrum, Erigeron annuus, Euphorbia lathyris, Heracleum sphondylium, Epilobium hirsutum Epilobium parviflorum, Tanacetum vulgare, Saponaria officinalis, Nuphar lutea, Ceratophyllum demersum, Medicago lupulina, Achillea millefolium, Galinsoga ciliata, Sisymbrium officinale, Pimpinella saxifraga, Aethusa cynapium, Mentha suaveolens, Arctium lappa, Achillea ptarmica, Hypochaeris radicata, Carduus crispus, Sagittaria sagittifolia.

André Smoos.

André SMOOS

0032473614750 Mobile
003281441046 Domicile
andre.smoos@skynet.be

Rue de la Chapelle Lessire, 63
B-5020 Malonne (Namur)
Belgique